

# Fiche FOCUS

## Les téléprocédures

### *Messagerie des professionnels*

#### *Dépôt d'une demande et suivi de son état d'avancement*



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## SOMMAIRE

- 1. Accéder au service de Messagerie et créer une demande.....4**
- 2. Accéder au service de Messagerie et suivre le traitement d'une demande.....10**

Ce document présente les modalités d'accès au service en ligne « Messagerie » permettant aux usagers professionnels de déposer, pour le compte d'une entreprise, des demandes auprès des services compétents de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

**Pré-requis :**

- ◆ **Vous devez disposer d'un espace professionnel. Pour plus de renseignements sur la création de l'espace, veuillez consulter la fiche *FOCUS Créer un espace professionnel expert* ou la fiche *FOCUS Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services*.**
- ◆ **Vous devez disposer du service « Messagerie » pour accéder à la messagerie des professionnels. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les fiches *FOCUS Demander une adhésion aux services en ligne (mode expert)*, *Désigner un Administrateur Suppléant* et *Désigner des délégataires et consulter les délégations*.**

Pour pouvoir utiliser la messagerie, **une « adresse électronique de l'entreprise<sup>1</sup> » doit être choisie par le représentant légal de l'entreprise** pour permettre à la DGFIP de joindre la personne (dans le cas d'une boîte à lettre personnelle) ou le service (dans le cas d'une boîte à lettre fonctionnelle) plus spécifiquement en charge des sujets DGFIP.

Cette adresse sera notamment utilisée pour confirmer la réception d'une demande faite via la messagerie de l'entreprise.

- ◆ **Vous devez accéder à votre espace professionnel via le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Votre espace professionnel.**

**Pour saisir en ligne une demande : une fois dans votre espace professionnel, cliquez sur le lien « Messagerie ».**

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'adresse électronique de l'entreprise, veuillez cliquer [ici](#)

# 1. Accéder au service de Messagerie et créer une demande

## 1) Dans votre espace professionnel, cliquez sur le lien « Messagerie »

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel

Mme Lila ROSEMONDE  
Abonné : 20101670101919

› Espace pro.  
› Impots.gouv.fr  
› Quitter

› Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?  
En savoir plus :  
**OUPS.GOUV.FR**  
Vous avez droit à l'erreur

› Messagerie  
› Adresse électronique de l'entreprise [+]  
› En savoir plus

**MON ESPACE**

- › Gérer les services
- › Gérer les comptes bancaires [+]
- › Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

**MES AUTRES SERVICES**

- › Calendrier fiscal
- › Tests économie collaborative
- › Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

**DOSSIER COURANT**

SIREN 123456789  
SARL MARTIN DISTRIBUTION

**MES SERVICES**

**Consulter**

- › Compte fiscal [+]
- › Avis CFE

**Déclarer**

- › TVA
- › Impôt sur les sociétés
- › Taxe sur les salaires
- › CVAE
- › Revenus de capitaux mobiliers
- › Taxe activités polluantes
- › Taxe v. vénale immeubles
- › Résultat [+]
- › Économie collaborative [+]
- › Dispositif DAC6 [+]

**Payer**

- › TVA
- › Impôt sur les sociétés
- › Taxe sur les salaires
- › CVAE
- › Revenus de capitaux mobiliers
- › Taxe activités polluantes
- › Taxe v. vénale immeubles
- › Prélèvement à la source [+]
- › CFE et autres impôts
- › Dette fiscale [+]

**Démarches**

- › Remboursement de TVA UE
- › Guichet de TVA UE
- › Gérer mes biens immobiliers

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

## Remarques :

- ◆ Une fois que vous avez cliqué sur le lien « Messagerie », **si vous n'êtes pas habilité au service Messagerie pour le dossier**, l'écran ci-dessous vous est affiché :



- ↩ Cliquez sur le bouton « Adhérer » pour accéder directement à l'adhésion au service Messagerie<sup>2</sup>
- ◆ Si vous êtes habilité au service Messagerie, **mais qu'aucune adresse électronique de l'entreprise valide n'existe plus pour le dossier**<sup>3</sup>, l'écran ci-dessous vous est affiché :



<sup>2</sup> L'adhésion au service Messagerie est expliquée dans la fiche FOCUS [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#)

<sup>3</sup> Lors de l'adhésion au service Messagerie, l'adresse électronique de l'entreprise a été demandée ; en cas d'obsolescence de cette dernière, une mise à jour devra être effectuée pour pouvoir bénéficier à nouveau du service de messagerie.

Le titulaire du service « Messagerie » doit mettre à jour l'adresse électronique de l'entreprise depuis son espace professionnel via le lien « Adresse électronique de l'entreprise »<sup>4</sup>.

## 2) Sélectionnez la démarche via le menu « Ecrire »

### Ma messagerie

Votre messagerie vous permet d'échanger avec la Direction générale des Finances publiques en toute sécurité. Vous pouvez formuler et suivre vos demandes relatives à la TVA (hors TVA dans l'UE), au prélèvement à la source, aux résultats (IS/BIC/BA/BNC/RF), à la CET (CFE/CVAE) et IFFER, à la TASCOM, aux RCM ou à tout autre impôt.

#### Mes échanges

Mes échanges **Écrire** Mes brouillons

**Identification de l'entreprise**

SIREN : 123456789 Adresse : 12, RUE DU CHAMP 75012 PARIS Adresse mél : martin.distribution@orange.fr  
 Dénomination sociale : MARTIN DISTRIBUTION

N°	Objet	Service	Canal	Statut	Date création	Dernier message le
2665674	Ma réclamation sur la CFE	IS/BIC/BA/BNC/RF	Internet	En attente de traitement par la DGFiP	15/02/2019	15/02/2019

*A l'ouverture du service, le système affiche les coordonnées de l'entreprise pour laquelle l'utilisateur intervient.*

Mes échanges **Écrire** Mes brouillons


**Identification**

- TVA et taxes annexes
- Prélèvement à la Source (PAS tiers collecteur)
- Résultats (IS/BIC/BNC/BA/RF)
- Contribution économique territoriale (CFE/CVAE) et IFFER
- Revenus capitaux mobiliers (RCM)
- Autres impôts
- Demandes générales

- Je formule une réclamation**
- J'ai une question sur cet impôt
- J'ai un problème de paiement sur cet impôt
- Je formule une option
- Je demande un numéro de TVA intracommunautaire
- Je demande un contingent d'achat en franchise
- Acquisition en nombre de véhicules en provenance de l'UE : je demande une dispense de caution et/ou de visa

<sup>4</sup> La mise à jour de l'adresse électronique de l'entreprise est expliquée dans la fiche FOCUS [Modifier l'adresse électronique de l'entreprise](#)

### 3) Remplissez le formulaire en ligne

Les modalités de saisie de certains champs du formulaire sont consultables en cliquant sur l'icône représentant un point d'interrogation  .

#### Ma réclamation sur la TVA et taxes annexes

Saisie du formulaire > Récapitulatif > Accusé de Réception

Tous les champs suivis d'un astérisque \* sont obligatoires.

##### ● Veuillez compléter les informations suivantes

Période d'imposition \* du  au

Référence contestée 

##### Montants contestés : \*

Droits  €

Pénalités  €

##### ● Objet de la demande \*

**B I U**

##### ● Demande de sursis de paiement

Attention, une réclamation n'est pas suspensive de paiement. Si un sursis de paiement est demandé, cocher la case ci-contre.

Cette demande sera examinée par le comptable public. Des garanties seront demandées pour les impositions supérieures à 4500€.

Montant pour lequel le sursis est demandé :

Droits  €

Pénalités  €

##### ● Si nécessaire, ajoutez des documents

Vous avez la possibilité de joindre des documents au format pdf, jpeg et tiff.

#### 4) Notification d'enregistrement

A l'issue de la démarche, le système affiche un « accusé de réception » **comportant le numéro qui a été attribué à votre dépôt et confirmant que la demande a bien été enregistrée.**

Cet accusé de réception, que vous pouvez imprimer ou enregistrer, reste visible dans le détail de la demande.

#### Création d'une démarche

Mes échanges | Écrire ▾ | Mes brouillons

Identification de l'entreprise

#### Ma réclamation sur la TVA et taxes annexes

Saisie du formulaire > Récapitulatif > **Accusé de Réception**

Votre demande est maintenant terminée et enregistrée sous le numéro : 2665780

Vous pouvez imprimer ou sauvegarder votre accusé de réception en cliquant sur l'icône :



Vous pouvez compléter votre demande en revenant dans votre messagerie sécurisée.

Un courriel de confirmation vous a été envoyé à l'adresse mél suivante : martin.distribution@orange.fr

Vous recevrez à cette même adresse les messages vous informant de l'état d'avancement de votre demande.

Fermer

Une notification est envoyée à l'adresse électronique de l'entreprise indiquant que votre demande a bien été enregistrée.

 **FIN D'ETAPE**

**En cliquant sur « Fermer », vous êtes renvoyé vers le menu de suivi des démarches et vous pouvez effectuer une autre demande ou quitter votre espace.**

Mes échanges

Mes échanges | Écrire ▾ | Mes brouillons

Identification de l'entreprise

SIREN : 123456789      Adresse : 12, RUE DU CHAMP 75012 PARIS      Adresse mél : martin.distribution@orange.fr

Dénomination sociale : MARTIN DISTRIBUTION

N°	Objet	Service	Canal	Statut	Date création	Dernier message le
2665780	Ma réclamation sur la TVA et taxes annex...	SIE PARIS	Internet	En attente de traitement par la DGFIP	13/03/2019	13/03/2019



N°	Objet	Service	Canal	Statut	Date création	Dernier message le
2665780	Ma réclamation sur la TVA et taxes annex...	SIE PARIS	Internet	En attente de traitement par la DGFIP	13/03/2019	13/03/2019

De : MARTIN DISTRIBUTION  
A : SIE PARIS

Ma demande N° 2665780 13/03/2019

Période d'imposition du 01/01/2019 au 31/01/2019  
Référence contestée : 12345678912

Montants contestés :  
Droits : 1000 €

Bonjour,


Je dépose une réclamation concernant ma CA3 de janvier 2019.  
Je souhaite la rectifier. Pourriez-vous prendre en compte la CA3 jointe à cette demande?

Cordialement,

M. CHIFFRES  
Comptable

Sursis demandé : oui  
Droits : 1000 €

Pièces jointes : [PJ.pdf](#)

Accusé  
Réception 

Tant que le service gestionnaire n'a pas traité votre demande, vous avez la possibilité de la compléter en cliquant sur le bouton « Compléter ».

Pour tout renseignement supplémentaire, **l'assistance aux usagers des téléprocédures** est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ◆ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ◆ le formulaire électronique disponible depuis le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Contact / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > En ligne par formuel pour une procédure EFI > Accéder au formuel.

## 2. Accéder au service de Messagerie et suivre le traitement d'une demande

### 1) Dans votre espace professionnel, cliquez sur le lien « Messagerie »

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel

Mme Lila ROSEMONDE  
Abonné : 20101670101919

› Espace pro.  
› Impots.gouv.fr  
› Quitter

› Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?  
En savoir plus :  
**OUPS.GOUV.FR**  
Vous avec droit à l'erreur

**DOSSIER COURANT**  
SIREN 123456789  
SARL MARTIN DISTRIBUTION

› Messagerie  
› Adresse électronique de l'entreprise [+]  
› En savoir plus

**MON ESPACE**

- › Gérer les services
- › Gérer les comptes bancaires [+]
- › Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

**MES AUTRES SERVICES**

- › Calendrier fiscal
- › Tests économie collaborative
- › Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

**MES SERVICES**

**Consulter**

- › Compte fiscal [+]
- › Avis CFE

**Déclarer**

- › TVA
- › Impôt sur les sociétés
- › Taxe sur les salaires
- › CVAE
- › Revenus de capitaux mobiliers
- › Taxe activités polluantes
- › Taxe v. vénale immeubles
- › Résultat [+]
- › Économie collaborative [+]
- › Dispositif DAC6 [+]

**Payer**

- › TVA
- › Impôt sur les sociétés
- › Taxe sur les salaires
- › CVAE
- › Revenus de capitaux mobiliers
- › Taxe activités polluantes
- › Taxe v. vénale immeubles
- › Prélèvement à la source [+]
- › CFE et autres impôts
- › Dette fiscale [+]

**Démarches**

- › Remboursement de TVA UE
- › Guichet de TVA UE
- › Gérer mes biens immobiliers

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

## 2) Sélectionnez la démarche à consulter

L'ensemble des demandes effectuées par ou pour le compte de l'entreprise sont restituées par groupe de 10 (pagination sous le tableau). Les demandes en gras sont des demandes non lues

⇒ Pour visualiser une demande, cliquez sur son libellé.

Mes échanges

Mes échanges Écrire Mes brouillons

Identification de l'entreprise

N°	Objet	Service	Canal	Statut	Date création	Dernier message le
2665780	<b>Ma réclamation sur la TVA et taxes annex...</b>	SIE PARIS	Internet	Terminé	13/03/2019	13/03/2019
2665708	<b>Ma question sur le prélevement à la sour...</b>	SIE PARIS	Internet	En attente de ma réponse	19/02/2019	13/03/2019
2665713	Mon problème de paiement sur la TF	SIE PARIS	Internet	En attente de traitement par la DGFIP	22/02/2019	22/02/2019
2665712	Ma réclamation sur la CFE	SIE PARIS	Internet	Terminé	22/02/2019	22/02/2019
2665710	Ma question sur les bénéfices industriels...	SIE PARIS	Internet	En attente de traitement par la DGFIP	19/02/2019	19/02/2019
2665709	Mon problème de paiement sur l'impôt sur...	SIE PARIS	Internet	Terminé	19/02/2019	19/02/2019
2665707	Ma question sur un autre impôt	SIE PARIS	Internet	Terminé	19/02/2019	19/02/2019
2665677	Ma réclamation concernant l'application	DIVISION 9	Internet	Terminé	15/02/2019	15/02/2019
2665276	Question de la DGFIP	SIE SEVRES	Internet	Terminé	08/02/2019	15/02/2019
2665671	Ma réclamation sur la taxe d'enlèvement ...	CDIF SEVRES	Internet	Terminé	15/02/2019	15/02/2019

1 2 3 10

## 3) Consultez le détail de la démarche

Le détail permet de visualiser l'évolution du traitement de la demande par le service gestionnaire compétent.

Il permet également de visualiser l'ensemble :

- des données de votre demande,
- des documents relatifs à la demande (les vôtres et ceux éventuellement joints par l'administration)

En cliquant sur le libellé de la demande, vous pouvez visualiser les différentes étapes d'avancement de votre dossier.

N°	Objet	Service	Canal	Statut	Date création	Dernier message le
2665780	<b>Ma réclamation sur la TVA et taxes annex...</b>	SIE PARIS	Internet	Terminé	13/03/2019	13/03/2019

De : SIE PARIS  
A : MARTIN DISTRIBUTION  
Réponse de l'administration  
13/03/2019

Bonjour,  
Nous tenons compte de votre CA rectificative.  
Cordialement,  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Mme Helene IMPOT INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

De : MARTIN DISTRIBUTION  
A : SIE PARIS  
Ma demande N° 2665780  
13/03/2019

Période d'imposition du 01/01/2019 au 31/01/2019  
Référence contestée : 12345678912

Montants contestés :  
Droits : 1000 €

Bonjour,  
Je dépose une réclamation concernant ma CA3 de janvier 2019.  
Je souhaite la rectifier. Pourriez-vous prendre en compte la CA3 jointe à cette demande?

Cordialement,  
M. CHIFFRES  
Comptable

Sursis demandé : oui  
Droits : 1000 €

Pièces jointes : • PU.pdf

Accusé Réception

#### ◆ **Traitement de la demande par la DGFIP**

La demande est constituée de plusieurs messages correspondant chacun à une étape de traitement de la demande et s'incrémentant les uns au-dessus des autres.

La première étape présente votre demande. Une fois créée, la demande a pour statut « En attente de traitement par la DGFIP ».

Le service gestionnaire a la possibilité de :

- répondre à votre demande : le statut sera « terminé »
- vous demander des informations complémentaires : le statut sera « En attente de ma réponse ». Vous avez la possibilité de répondre à cette demande de l'administration via un bouton « Répondre » dédié au sein de la demande.
- vous adresser un message d'attente/de prise en charge : le statut reste à « En attente de traitement par la DGFIP »

Tout comme vous, le service gestionnaire a la possibilité de joindre des documents au format pdf, jpeg et tiff.

Une notification est envoyée à l'adresse électronique de l'entreprise vous invitant à vous connecter sur votre espace professionnel pour prendre connaissance du traitement de la demande.

Pour tout renseignement supplémentaire, **l'assistance aux usagers des téléprocédures** est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ◆ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ◆ le formulaire électronique disponible depuis le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Contact / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > En ligne par formuel pour une procédure EFI > Accéder au formuel.